

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE

REUNION DU 30 JUIN 2011

PRESENTS : R. ESKENAZI, président du Conseil de quartier, A. JAFFRY, vice-président, F. DA SILVA, J-P. DEMARSON, J-L. DURAND, F. HUBERT, C. MARQUERIE, T. PETIT, F. BLOOM-CHANDLEE, C. LOUP, L. CAUMONT

ABSENTS EXCUSES : D. GUYON, M. MAUDIRE, C. TOMCZAK,

ABSENTS : L. CONSTANT, P. MARIE, P. TUNIS, A. KERKACHARIAN, M-C. SERRES, K. SAURAY, X. GAUVILLE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : A-M SORET, Directrice générale adjointe, E. BOUGEL, Secrétariat Général

M ESKENAZI ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<p>Point n°1 : Retour sur les questions posées lors des réunions précédentes</p>	<p>R. ESKENAZI fait un point sur les questions soulevées lors de la dernière réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Améliorer le repérage de la continuité de la rue de Grétry</b> : les Services techniques feront les modifications nécessaires durant l'été.</li><li>- <b>Sens de circulation de la rue des Basserons (entre les rues des carrières et Temple)</b> : la voie n'a pas été remise dans son sens initial compte tenu des réponses des riverains à un questionnaire</li><li>- <b>Etat du local poubelle situé Parking Demirleau</b> : Le local est nettoyé régulièrement au Karcher par les cantonniers. Mais la résolution de cette situation, avant tout un problème de civisme, passe principalement par le dialogue que les élus et la Police Municipale ont avec les riverains et les commerçants</li><li>- <b>Réfection de la peinture des toilettes publiques</b> : de nouvelles toilettes publiques seront installées dans les trois quartiers : à la Mare aux Champeaux, dans le Parc de l'Hôtel de Ville et Place de l'Europe. Un marché doit être lancé.</li></ul> <p>R. ESKENAZI accueille <b>Monsieur le Maire</b>. Celui ci rappelle qu'il s'était donné comme ligne de conduite de ne pas participer aux réunions des</p>		

	<p>conseils de quartier. Mais il a tenu à participer à cette dernière réunion. Il se félicite du travail accompli par les conseils de quartier et de l'implication des membres.</p> <p>- <b>Accès au Haut débit</b> : une réunion de travail a eu lieu en mairie avec Le Maire, les services techniques, le service informatique, Mme JAFFRY, M. DEMARSON et M. DA SILVA comme représentants du Conseil de quartier. Des négociations sont en cours avec Orange pour la mise en place d'une solution intermédiaire (nouvelles antennes relais) en attendant l'installation du Très Haut Débit.</p> <p>- <b>Dangerosité de la Route de Saint-Brice</b> :</p>	<p><b>Le Maire</b> précise qu'une nouvelle réunion avec Orange est prévue le 20 juillet. A ce jour, il ne dispose pas encore de tous les éléments. Il indique également qu'une solution intermédiaire, améliorant la situation actuelle, impliquait jusqu'alors que la ville ne soit plus prioritaire sur le Très Haut débit.</p> <p><b>Le Maire</b> indique qu'un courrier a été envoyé au Maire de Saint-Brice et au Président du Conseil général leur demandant une limitation de la vitesse à 50km/h entre les deux communes et l'installation d'un radar automatique. Ces courriers sont, à ce jour, restés sans réponse. En attendant, la PM effectue régulièrement des contrôles de vitesse, auxquels il participe fréquemment.</p> <p><b>F. DA SILVA</b> remercie le Maire pour la propreté de la Route de Saint-Brice, qui n'avait pas été nettoyée depuis un an.</p> <p><b>Le Maire</b> rappelle que la Ville n'utilise plus de désherbant et que, par conséquent, le travail des cantonniers est plus long et plus difficile. Il faut que chacun accepte qu'il y ait plus de mauvaises herbes. Malheureusement certains citoyens préfèrent ne pas attendre le passage des services techniques et jettent du désherbant sur les trottoirs. Là encore, c'est un acte d'incivilité.</p>	
<p><b>Point n°2 : Point sur les projets en cours</b></p>	<p><b>R. ESKENAZI</b> fait un point sur les différents projets des conseils de quartier en cours :</p> <p><b>1) La Fête de la Musique</b> : l'objectif de ce projet était de revenir aux fondamentaux de la Fête de la Musique, en créant des lieux de rencontres dans les différents quartiers. Même si le public n'était pas très nombreux, notamment dans le Centre, le projet reste intéressant car il a donné aux Conseils de quartiers une certaine « visibilité ».</p> <p><b>2) Le projet « déjections canines »</b>, initié par M. PIRES : le projet s'organise autour de 3 volets. Premièrement, l'équipement : il est en cours puisqu'un marché de mobilier urbain va être passé, ce qui permettra l'acquisition de canisacs supplémentaires. Ensuite, l'information : lorsque les canisacs seront installés, une campagne d'information, de sensibilisation aura lieu. Enfin, la verbalisation : elle est envisagée.</p>	<p><b>Le Maire</b> souligne que le critère du nombre de personnes présentes n'est pas déterminant. Le but essentiel est de créer du lien, par le biais d'une animation, au sein des quartiers.</p> <p><b>Le Maire</b> précise que la verbalisation sera néanmoins difficile car il faudra identifier les propriétaires des chiens indéliquats. De plus, c'est, avant tout, un manque de civisme des citoyens, qu'il convient de signaler dès que l'on en est témoin. La Ville peut donc intervenir, mais tout citoyen le peut également en interpellant les propriétaires de ces chiens.</p>	

	<p><b>3) Le concours photos intergénérationnel :</b> une première annonce est parue dans le dernier magazine de la Ville. Des tracts ont été distribués lors de la Fête de la Musique et de la manifestation Montmartre à Montmorency ; de nouveaux seront distribués lors du Forum des Associations.</p> <p><b>4) Le projet de SEL :</b> R. ESKENAZI rappelle que ce projet très intéressant et ambitieux, présenté par Mme MAUDIRE, n'a pas encore été réalisé en raison des moyens qu'il demande : local, logistique, personnel, association en appui... Le temps permettra sans doute sa mise en place effective.</p>	<p>L. CAUMONT souhaite savoir si la Mairie peut intervenir financièrement pour les prix du concours. Il est prévu, pour le premier prix, un appareil photo.</p> <p>Le Maire rappelle que les règles de la comptabilité publique sont très contraignantes. Il note cette demande mais il ne lui est pas possible de s'engager sur un apport en numéraire.</p> <p>M. LOUP demande une aide de la ville pour trouver des partenaires.</p> <p>R. ESKENAZI indique la Ville peut se rapprocher de ses partenaires, voire des commerçants de la Ville pour leur demander de s'impliquer dans ce projet.</p> <p>F. DA SILVA soulève la question plus générale de la mise en place d'un budget propre aux Conseils de quartier.</p> <p>R. ESKENAZI explique le choix, fait lors de la création des Conseils de quartier, de ne pas leur attribuer de budget propre. Les expériences menées dans ce domaine par d'autres communes, telle qu'Eaubonne, ont, d'ailleurs, montré que cette solution n'était pas forcément pertinente. Néanmoins, cela peut être discuté.</p> <p>Le Maire ajoute que la création d'un budget destiné aux Conseils de quartier soulève une question de fond. Les Conseils de quartier ne bénéficiant pas d'une autonomie juridique, le Maire reste ordonnateur de la dépense publique. Face au risque de se voir refuser un financement, certains membres pourraient préférer se regrouper en association et demander, en tant que telle, une subvention. Cela marquerait la fin des Conseils de quartier.</p>	
<p><b>Point n°3 : Bilan du mandat</b></p>	<p>R. ESKENAZI présente le bilan soumis à l'approbation des Conseillers de quartier</p>	<p>A. JAFFRY demande à ce qu'un rapporteur de séance soit créé. Il serait chargé de prendre des notes au cours des réunions, ce qui permettrait de corriger et compléter le projet de compte rendu préparé par la Ville de manière plus précise.</p> <p><b>Dans la partie IV « Réalisations des conseils de quartier »,</b> sur le point « Boite aux Lettres Drive-in Avenue Foch » (IV – 2), le Maire précise qu'il est hésitant sur cette proposition. Il craint, comme l'avait déjà souligné un membre du conseil lors de la</p>	

		<p>réunion précédente, que cela ne crée des embouteillages, en raison de la situation de la rue.</p> <p>T. <b>PETIT</b> propose qu'elle soit installée Place F. Roosevelt.</p> <p>Concernant le fonctionnement des Conseils de quartier, T. <b>PETIT</b> demande un moyen d'identification des conseillers de quartiers, tel un trombinoscope.</p> <p><b>Le Maire</b> rappelle que la légitimité des Conseillers de quartier s'exerce lors des réunions plénières, pas en dehors.</p> <p>C. <b>MARQUERIE</b> prend l'exemple de la ville d'Enghien qui publie la liste des conseillers de quartier et montre cette publication. <b>Le Maire</b> lui fait remarquer qu'il ne s'agit pas de conseils de quartier, mais de réunions de quartier avec des élus.</p> <p>R. <b>ESKENAZI</b> indique qu'E. <b>SAURAY</b>, Vice-président du Conseil du Bas, a proposé, lors de la réunion du 29 juin, d'organiser un pot réunissant l'ensemble des membres des trois conseils de quartier pour clore ces deux premières années de fonctionnement.</p>	<p>Le bilan est adopté.</p>
<p><u>Point n°4 :</u> Questions diverses</p>	<p>A. <b>JAFFRY</b>, pour le compte de C. <b>TOMCZAK</b>, absente, demande quel est le devenir de l'Hôpital.</p>	<p><b>Le Maire</b> rappelle que le départ du pôle mère-enfant avait été acté par son prédécesseur, F. Longchambon, dès décembre 2007. Il indique qu'un cours de l'année 2008, une enquête sur la situation de l'Hôpital a été menée par des conseillers généraux des établissements de santé et de soins. Au terme de celle-ci, un rapport, remis à l'ARH (Agence régionale de l'Hospitalisation), présente les solutions envisageables pour que Montmorency reste une « porte d'entrée hospitalière » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 – la reconstruction de l'EPHAD, accompagnée du transfert du pôle de gériatrie. Ce projet, accepté par l'ARS, en est à sa phase de concours pour la désignation de l'architecte. Le choix sera fait en septembre. L'EPHAD accueillera 90 personnes âgées dépendantes et des consultations gériatriques.</li> <li>2- la « polyclinique »: la création d'un plateau de consultations pluridisciplinaires a été actée</li> <li>3- la création d'un centre universitaire de formation pour les aides soignants et les infirmiers : ce projet est en cours de réflexion</li> <li>4- Pour faire face au départ du service des urgences à l'Hôpital d'Eaubonne, des consultations tenues par du personnel spécialisé et des médecins urgentistes, que l'on pourrait qualifier de « petites urgences », seront ouvertes dès le mois de septembre.</li> </ol>	

	<p><b>F. DA SILVA</b> s'interroge sur le <b>devenir de la piscine avec l'ouverture de « La Vague » à Soisy.</b></p> <p><b>M. MARQUERIE</b> demande si la ville connaît la destination des locaux précédemment occupés par la SADE et aujourd'hui libres.</p> <p><b>Une personne dans le public</b> demande quel est l'avancement du projet de restaurant scolaire à Pasteur</p>	<p><b>Le Maire</b> confirme que le centre nautique intercommunal reste ouvert et qu'il continuera d'accueillir collégiens et lycéens. Des créneaux horaires seront libérés pour permettre l'accueil du public. De plus, des travaux d'agrandissement sont prévus, mais il faudra attendre l'approbation du PLU.</p> <p><b>Le Maire</b> indique que ces locaux appartiennent à la société Véolia et qu'il n'a pas, à ce jour, d'informations autres sur leur usage.</p> <p><b>Le Maire</b> indique que les travaux débuteront le 4 juillet par la réfection du mur sur la rue Le Laboureur, pour enfin supprimer les étais présents depuis 16 ans. Quant aux travaux du groupe scolaire lui même (pour mémoire, un nouveau restaurant scolaire et un centre de loisirs), ils devraient être terminés fin 2012, début 2013.</p> <p><b>F. DA SILVA</b> s'étonne que la communication sur les projets ou actions de la Ville ne passe pas mieux.</p> <p><b>Le Maire</b> rappelle pourtant qu'il y a beaucoup d'actions de communication : des publications, des réunions publiques régulières, des réunions d'information thématiques...</p> <p><b>C. LOUP</b> fait remarquer la nécessité d'avoir un site internet plus performant.</p> <p><b>Le Maire</b> indique qu'il a fait ce même constat et que la Ville disposera d'un nouveau site à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012</p> <p>La réunion touchant à sa fin, <b>le Maire</b> remercie les membres du Conseil de quartier pour le travail qu'ils ont fourni et ce, malgré les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, car celui-ci est source de réflexion et de débats.</p>	
--	---	--	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

La Vice-présidente,  
A. JAFFRY

Le Président,  
R. ESKENAZI